

**CONCERNANT LE BILAN ANNUEL DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE
DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES**

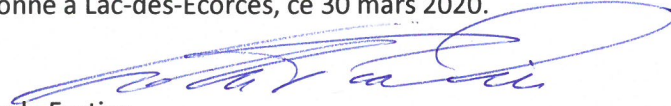
Avis public est, par la présente, donné par la soussignée, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-des-Écorces à savoir :

Que le bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 a été dressé selon l'article 53.3 du Règlement sur la qualité de l'eau potable.

Tous les utilisateurs desservis par les réseaux d'eau potable de la Municipalité peuvent se procurer ledit bilan au bureau de la Municipalité, sis au 672, boul. St-François, aux heures normales d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la Municipalité au :

www.lacdesecorces.ca / Services aux citoyens / Usines de traitement d'eau

Donné à Lac-des-Écorces, ce 30 mars 2020.



Linda Fortier
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Linda Fortier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-des-Écorces, certifie sous mon serment d'office avoir publié ou fait publier le présent avis concernant le bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 aux quatre endroits prévus par le Conseil municipal, le 30 mars 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat le 30^e jour de mars 2020.



Linda Fortier
Directrice générale et secrétaire-trésorière